

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2024

Étaient présents : Mmes LEAU Valérie, MONTAJAULT Sophie, GORON Claudine, TAVET Dominique, MM. LEBLANC Jean-Michel, SERVANT Christian, PENIN Loïc, DEVERGNE Julien, RACAULT Cyril, et HANSE Eric.

Était excusée : Mme BOBEAU Audrey

DÉLIBÉRATIONS :

- **Réfection revêtement de sol du local de la restauration scolaire de l'école :**
 - * Devis établis par les entreprises suivantes :
 - Entreprise FOUCHÉ Stéphane : 2 417.29 € TTC hors fourniture carrelage
 - Entreprise SERVANT Didier : 6 030.42 € € TTC avec fourniture carrelage
 - Après étude des devis, le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise FOUCHÉ Stéphane pour un montant total de 2 417.29 € TTC hors fourniture carrelage. L'achat du carrelage sera effectué par la commune d'Orches.

- **Remplacement du luminaire n°26 hors service sis Lotissement « le Clos Fleuri » :**
 - * Devis établi par l'entreprise SRD :

Coût total des travaux :	806.45 € HT
Participation du SEV* :	403.22 €
<u>Reste à charge à la commune :</u>	<u>403.23 € HT</u>
 - **Adopté à l'unanimité**

VOIRIE 2024 :

- Enveloppe allouée pour les travaux voirie de 50 000 € HT.
- Le bureau d'études a estimé l'enveloppe à 48 595.14 € HT soit 58 314.17 € TTC.
- Appel d'offres : 2 entreprises sélectionnées soit COLAS et RTL :
 - * L'entreprise COLAS a été retenue pour un chiffrage à hauteur de 46 299.65 € HT soit 55 559.58 € TTC
 - * Le dossier de l'entreprise RTL était incomplet.
- Sur l'ensemble des communes adhérentes au groupement de commandes pour la voirie, l'enveloppe s'élève à environ 530 000 € HT.

ZAENR (Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables) :

- Carte délimitée sur le territoire de la commune pour :
 - * Panneaux photovoltaïques en toiture sur l'ensemble de la commune,
 - * Méthanisations,
 - * Ombrière photovoltaïque sur parking salle des fêtes.
- Questionnaire à distribuer auprès des administrés pour un retour au plus tard le 30 avril 2024.
- Une commission composée de Mmes Valérie LEAU, Claudine GORON, Sophie MONTAJAULT, Dominique TAVET et de M. Jean-Michel LEBLANC aura lieu afin de réaliser le dépouillement.

POINT PERSONNEL :

- Renouvellement du contrat d'un an de la secrétaire de mairie, Mme Sophie DUVAL.
 - * Mme DUVAL passe son concours interne, en attente des résultats.

BASE ADRESSE DE LA COMMUNE :

- Démarche très importante pour la géolocalisation pour les services d'urgences (pompiers, SAMU...)
- Il faudra attribuer un numéro à tous les espaces et/ou habitations, bâtiments publics...

POINT TRAVAUX 2024 :

- Salle des fêtes : Projet installation d'un écran vidéoprojecteur :
 - * L'entreprise SONOMAX propose un écran de 4m X 2.50m avec l'installation du vidéoprojecteur en hauteur avec télécommande
 - * Le devis s'élève à 3 896 € TTC.

- Les portes du cimetière ainsi que les portes de secours de la salle des fêtes sont commandées et en cours de fabrication.
- Les travaux liés à la réfection de la toiture de l'Ancienne Boulangerie vont débiter cette semaine.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI :

- Départ à 11h à la mairie,
- Allocution et dépôt de gerbe à 11h15 au monument aux morts,
- Vin d'honneur à la maison des associations (Pot préparé par Christian ROUGIER).

INFORMATIONS DIVERSES :

- Poubelles : Chaque habitant va être contacté par un bureau d'études afin de connaître leurs besoins en bacs.
 - * Interrogation pour la salle des fêtes, mairie... .
- Présentation de quelques photos du réservoir d'eau de la commune, sa capacité est de 260 m3, il fait 11m2 de diamètre sur 2m70 de hauteur.
- Commission PLUⁱ HM : réunion prévue le lundi 2 avril aux Ormes, Mmes Sophie MONTAJAULT et Dominique TAVET vont y participer.
- Ville et Village Fleuris : La commune d'Orches garde sa 2^{ème} fleur.
- Élections européennes du 9 juin 2024 : Organisation à prévoir
- Conseil d'école :
 - * 7 juin : Journée RPI
 - * 28 juin : Fête de l'école
 - * École maternelle : les bibliothèques sont installées et les livres livrés.
 - * Prévision effectif rentrée 2024/2025 : 109 élèves
 - * Coût par enfant : 1341 € à 1271 € : baisse consommation électrique... ..
- Commission des impôts : Le service des impôts fonciers envoie un état à tout administré ayant réalisé des travaux (déclaration de travaux ou permis de construire) afin d'enregistrer la date d'achèvement des travaux sur « Gérer mes bien immobiliers ».
- Le Club Entraides et Loisirs demande à la commune de prêter le vidéoprojecteur lors de leur prochain repas : prêt accordé avec dépôt de chèque de caution.

QUESTIONS DIVERSES :

- Jean-Michel propose l'installation d'une carte de la commune à l'entrée du village.
- Eric signale le bruit de motos...

PROCHAINE RÉUNION : LUNDI 6 MAI 2024 à 20H00



Le Maire,

Leau

Valérie LEAU